

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Continental Mark VI / 0.89G	CH 0281 03

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY LINCOLN-MERCURY-DIVISION Dearborn, Michigan (USA)
Identification	"0,89G" devant le No du châssis (1er chiffre = millésime 1980 / 5ème chiffre = type du moteur) "CH 0281 03" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	à gauche, dans la porte
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"C" à l'avant, en haut sur le boîtier du thermostat, à côté du distributeur d'allumage (importateur)
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich
Véhicule homologué	0Y89G600339

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	4 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues limiteur sur les roues arrière
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR (pédale)
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur	
Marque	F O R D Type G
Construction	V Temps 4
Carburant	B Position avant
Refroidissement	eau Nombre cylindres 8
Alésage	101,6 Course 88,9
Cylindrée	5763 CV-impôt 29,35
Puissance en kW CV	102 à l/min 3600
Bruit à proximité	83 dB(A) à l/min 2700 (*)
Silencieux	2= 550x280x110 mm / 360 x ø 90 mm
Mesure des gaz	ECE-15/03, 0,5 % CO à 810 t/min (**)
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	
Nombre de portes	2
Centures sécurité	orig. FORD USA
Cale	-
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	6 av 3 centre ar 3
Dimensions	
Longueur	intérieur 5260 Empattements 2900
Largeur	1985 Essieu double av ar
Hauteur	1500 Voie av 1580 ar 1580
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 1240 ar 1420 Braquage ø g 12300 d 12400
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	

Poids		
avant	arrière	total
1070	790	1860
Charge utile	270	420
Poids total	1060	2280
Garantie fabr. 2471		
Dimens. pneus	GR 78 - 15	GR 78 - 15 (Variantes voir remarques)
Pty/bars	- / 2,25	- / 2,25
Charge pour V max	1360	1360
Jantes	180	180
	6 J x 15 acier ou 6 1/2 J x 15 acier +)	
Garantie poids remorqueable avec frein		1500
Garantie poids remorqueable sans frein		930
Garantie poids de l'ensemble		1500
Poids remorqueable testé		173
Vitesse maximale selon le constructeur		173 km/h
Vitesse maximale testée		km/h

Equipement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	SAE IP-BOCL
Feux rouges	SAE (2)I(2)S(2)T-80MK
Feux stop	SAE (2)I(2)S(2)T-80MK
Clignoteurs	av 1 (E) ar voir feux rouges
Catadioptres	av oui ar SAE-A
Feux de gabarit	av oui ar
Feux complémentaires	HR (E)
Eclairage plaque	1/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec S lave-glace
Avertisseurs	2/ MOTORCRAFT Hi / Lo ou Ford Hi / Lo ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	F O R D	(USA)	Continental Mark VI
Homologation N°	CH 0281 03		
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1860	Carburant B	
Charge utile		CV-impôt 29,35	
Poids total	2471	Cylindrée 5763	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A3, IA 2,73 = 75,5 dB/A
- **) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve près de la plaquette du constructeur.
- +) Variante de jantes : 6 J x 15 ou 6 1/2 J x 15 en alliage léger FORD voies inchangées.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches 21/5 W;
- les clignoteurs AV d'origine dans les feux de position sont débranchés et remplacés par des feux complémentaires 1 (E) montés sur les tôles du pare-chocs;
- les catadioptres d'origine sur le couvercle du coffre; il en est monté 2 complémentaires SAE-A sur le pare-chocs;
- ampoules dans les feux arrière; en option 1157 ou 21/5 W;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les feux de virage AV-latéraux doivent être débranchés;
- l'emblème de la marque sur le capot est admis;
- parties dangereuses: les parties des ailes avant tombant à angle droit sur les feux de position (vue depuis le côté) doivent être arrondies;
les arêtes avant des feux de position doivent être arrondies (rayon minimum 2,5 mm).

Lieu et date de l'homologation Rothrist, 20.09.79.

Service fédéral d'homologation